VILLE DE
PARIS

TERRITORIALISER L'ACTION CLIMATIQUE AVEC LES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT

Dans le cadre de la territorialisation des politiques parisiennes renforcée depuis 2020, qui vise à faire de l'arrondissement l'échelon de référence de l'action municipale, les 17 arrondissements ont été associés très étroitement à l'élaboration du Plan Climat. Par définition, agir pour le climat consiste à lier défis globaux et actions locales. Ainsi, dans l'objectif de le décliner en fonction des caractéristiques locales et enjeux spécifiques, chaque arrondissement dispose d'un plan d'actions à échéance 2024-2030, élaboré à partir de ses thématiques prioritaires d'intervention.

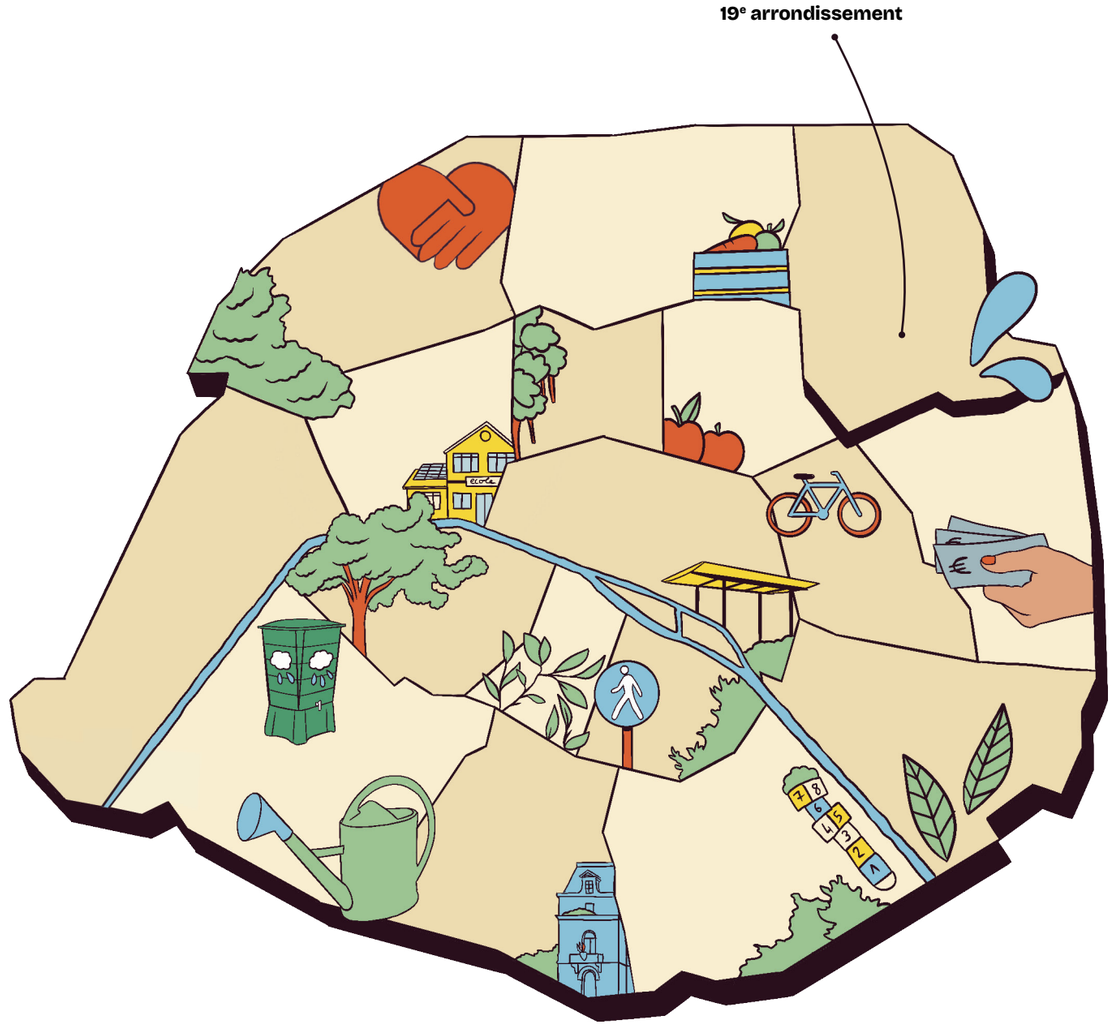

19e ARRONDISSEMENT

VISION & AMBITION

Le 19e arrondissement se positionne au cœur de la transition énergétique locale par le déploiement de solutions de production d'énergie solaire sur les toitures et d'économie d'énergie notamment au travers de la **rénovation des bâtiments**. En parallèle, le 19e inscrit les **enjeux relatifs au « bien vivre ensemble »** comme déterminants, au travers d'ambitions partenariales publiques et/ou privées sur les thématiques des déchets, de l'économie circulaire ou encore de la mobilité. Enfin, la mairie d'arrondissement traduit, par le biais des thématiques secondaires (canicule-rafraichissement, air et biodiversité-végétalisation), une préoccupation relative à la santé de la population.

Par ailleurs, la mairie d'arrondissement porte une attention particulière dans les Quartiers Prioritaires de la Ville face à l'impact des fortes chaleurs. L'arrondissement défend **une justice sociale** se caractérisant par l'amélioration de l'accessibilité au handicap tout en accélérant son engagement en faveur de la transition énergétique. Parmi les projets emblématiques qui marqueront la transition écologique de l'arrondissement sur les prochaines années, se trouvent :

- La toiture biosolaire de l'îlot fertile ;

- La rénovation du conservatoire et de la médiathèque dont les travaux seront lancés à l'été afin d'assurer efficacité énergétique et confort thermique ;

- La rénovation thermique de la tour de la place des fêtes ;

- La Ferme du rail.

THÉMATIQUES PRIORITAIRES

- **ÉNERGIE**
- **BÂTIMENTS**
- **MOBILITÉ**
- **DÉCHETS**

MESURES EMBLÉMATIQUES LOCALISÉES

1. **Réaliser la rénovation thermique du conservatoire municipal**
   81 rue Armand Carrel
2. **Rénover la Piscine Mathis avec une réduction de 30 % de la consommation d'eau et d'énergie et une baisse des émissions de gaz à effet de serre de 40 %**
   15 rue Mathis
3. **Rénover la Piscine Rouvet avec une réduction de 30% de la consommation d'eau et d'énergie et une baisse des émissions de gaz à effet de serre de 40 %**
   1 rue Rouvet
4. **Réaliser la rénovation thermique des bâtiments de la Place des Fêtes**
   15 rue Henri Ribière

RÉALISATIONS À VENIR

2024	2026	2028	2030
	Accélérer les petits travaux de rénovation et de végétalisation sur le territoire →		
	Généraliser la gestion différenciée des espaces verts pour permettre l'infiltration de l'eau dans les sols →		
	Réduire les déchets à la source en déployant la consigne avec une dizaine de commerçants →		
	Diminuer la consommation d'énergie des équipements sportifs en remplaçant l'éclairage par des LED →		
Donner plus de place au vélo en ville : réduire la place de la voiture, augmenter le nombre de pistes cyclables et de bornes vélib, stationnements vélos →			
	Adapter les bâtiments au réchauffement climatique en végétalisant les cours, toitures et façades →		
			Limiter la production de déchets de chantier en encourageant la réutilisation de matériaux →